DENC
Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie

Projets d'école - Tableau de suivi de la mise en œuvre du PENC

Ambition	Objectif (s)	Action (s)
Développer l'identité de l'École calédonienne.	S'approprier les valeurs de l'École calédonienne.	Diffuser et faciliter l'appropriation d'un texte sur les valeurs de l'École calédonienne dans les écoles, les établissements scolaires et les instituts de formation.
		Améliorer la prise en compte de l'égalité des filles et des garçons à l'école.
	Structurer l'enseignement des langues et de la culture kanak (LCK).	Mettre en place un enseignement obligatoire des fondamentaux de la culture kanak.
		Produire des ressources et des outils pour l'enseignement des LCK et créer un fonds documentaire LCK.
	Développer le sens civique de tous les élèves.	Diffuser, faciliter l'appropriation et mettre en œuvre le référentiel de compétences du parcours civique scolaire fondé sur les programmes d'enseignement, de la maternelle au lycée.
Considérer la diversité des publics pour une École de la réussite pour tous.	Assurer la maîtrise des compétences de base de l'école au lycée pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme.	Consolider les dispositifs de remédiation au niveau des écoles et des établissements.
	Faire évoluer l'organisation des enseignements de l'école primaire au collège.	Mettre en place une nouvelle organisation des enseignements du primaire et du collège, notamment au niveau des cycles d'enseignement en lien avec la réforme du collège.
		Mettre en place les nouveaux programmes et le nouveau socle commun adaptés à la Nouvelle-Calédonie de l'école au collège.
	Prévenir et lutter contre les situations de décrochage scolaire.	Renforcer les dispositifs pédagogiques dans les établissements contribuant à prévenir les situations de décrochage.
	Mieux prendre en compte la situation des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP).	Expérimenter un dispositif d'accompagnement des projets d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.
	Développer les innovations pédagogiques.	Prévenir l'illettrisme par la mise en place de soutien scolaire individualisé.
		Mettre en place le nouveau cycle 3 dans des bassins "école-collège".
Ancrer l'École dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève.	Améliorer le bien-être des élèves pour favoriser la réussite.	Rendre obligatoire le volet « promotion de la santé » dans les projets d'établissement et l'instaurer dans les projets d'école.
		Expérimenter des nouveaux rythmes scolaires dans chaque province associant écoles et collèges
		Développer la démarche de développement durable *(labellisation E3D - École/Établissement en démarche de développement durable).*
	Instaurer un climat scolaire serein.	Valoriser les initiatives de médiation entre pairs et les projets portés par les élèves.
		Mettre en place un plan de lutte contre le harcèlement et le cyber harcèlement.
		Actualiser les règlements intérieurs des écoles et des EPENC en vue du respect des droits et devoirs des élèves et des personnels.
Ouvrir l'École calédonienne sur la région Océanie et le monde.	Promouvoir les parcours d'ouverture culturelle, géographique et les mobilités d'apprentissage en Océanie et dans le monde.	Mettre en place un parcours de mobilité du local à l'international adapté aux niveaux de formation et coordonné entre communes, provinces et gouvernement.
		Développer les partenariats inter établissements au sein de l'Asie et de l'Océanie.
		Débuter la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.
	Réduire les inégalités d'accès aux ressources numériques et en développer les usages.	Renforcer la formation des enseignants en lien avec les besoins des élèves et adaptée aux équipements mis à disposition.
Améliorer la gouvernance du service public de l'enseignement.	Renforcer la place de la communauté éducative et conforter la gestion des ressources humaines.	Mettre en place des formations dans les établissements associant les différents membres de la communauté éducative.